



SELARL L. ROBERT & Associés,
Avocat au Barreau de l'Ain
6 rue Lalande - BP 60145
01004 BOURG-EN-BRESSE Cedex

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier du Tribunal judiciaire de BOURG EN BRESSE (Ain), au Palais de Justice de cette ville, 32 avenue Alsace Lorraine, le **MARDI 24 MARS 2020 À 14 HEURES**, en **UN LOT** :

UNE MAISON DE VILLAGE MITOYENNE
avec terrain non attenant
sise à NIVIGNE ET SURAN (anciennement GERMAGNAT) (Ain),
Lieudit Lasserà, 4 rue du Pont Vier
cadastrés section 172 AC numéros 5, 6, 7 et 102,
pour 7a 38 ca

1 - Maison mitoyenne des deux côtés, en pierres apparentes jointées, élevée sur trois niveaux, comprenant au rez-de-chaussée une salle à manger avec cuisine attenante, des WC, un garage à l'état brut avec accès à l'arrière, à une grange en très mauvais état et à une petite cour ; au 1^{er} étage, un couloir, un grand dressing, un salon, une chambre, une salle de bains ; et au 2^{ème} étage, deux chambres avec accès depuis la 2^{ème} chambre au grenier qui se trouve à l'état brut (section 172 AC n°5, 6 et 7)

Chauffage central radiateurs fuel hors de fonctionnement - Radiateurs démontés - Fosse septique non-conforme.

2 - Outre un terrain en herbe situé de l'autre côté de la rue (section 172 AC n°102).

Biens inoccupés.

Une visite des lieux sera effectuée par la SELARL AHRES, Huissier à BOURG EN BRESSE, le lundi 9 mars 2020 de 16 H à 17 H.

SUR LA MISE A PRIX DE : 36.000,00 €
outre charges

On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat au Barreau de l'Ain.
Consignation obligatoire 10%

S'adresser, pour tous renseignements complémentaires au cabinet de la SELARL L. ROBERT & Associés. Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe des saisies immobilières, 32 avenue Alsace Lorraine à BOURG EN BRESSE (Ain).

CA 48855 30/01/20